Date de génération de ce justificatif : 27/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

TREVALLON – Constitution de société

Référence : L009353

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 8 avril 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION. Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 31 mars 2022, à Saint-Helen. Dénomination : **TREVALLON**. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 14, Trévallon, 22100 St Helen. Objet : Acquisition d'immeubles ; L'administration, la gestion et plus particulièrement l'exploitation par bail ou location de ces immeubles et de tous biens immobiliers qui pourront être apportés à la société au cours de la vie sociale ou acquis par elle. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros Montant des apports en numéraire : 1000 euros. Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément de la collectivité des associés donné par décision de nature extraordinaire. Gérant : Madame Elise MENANT, demeurant 14 Trévallon, 22100 St Helen. Gérant : M. Olivier RIVIERE, demeurant 14, Trévallon, 22100 St Helen. La société sera immatriculée au RCS de Saint Malo. Pour avis. La Gérance.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne